

Le 13 avril 2023

La qualité de l'air continue de s'améliorer en Île-de-France mais les enjeux vont se renforcer

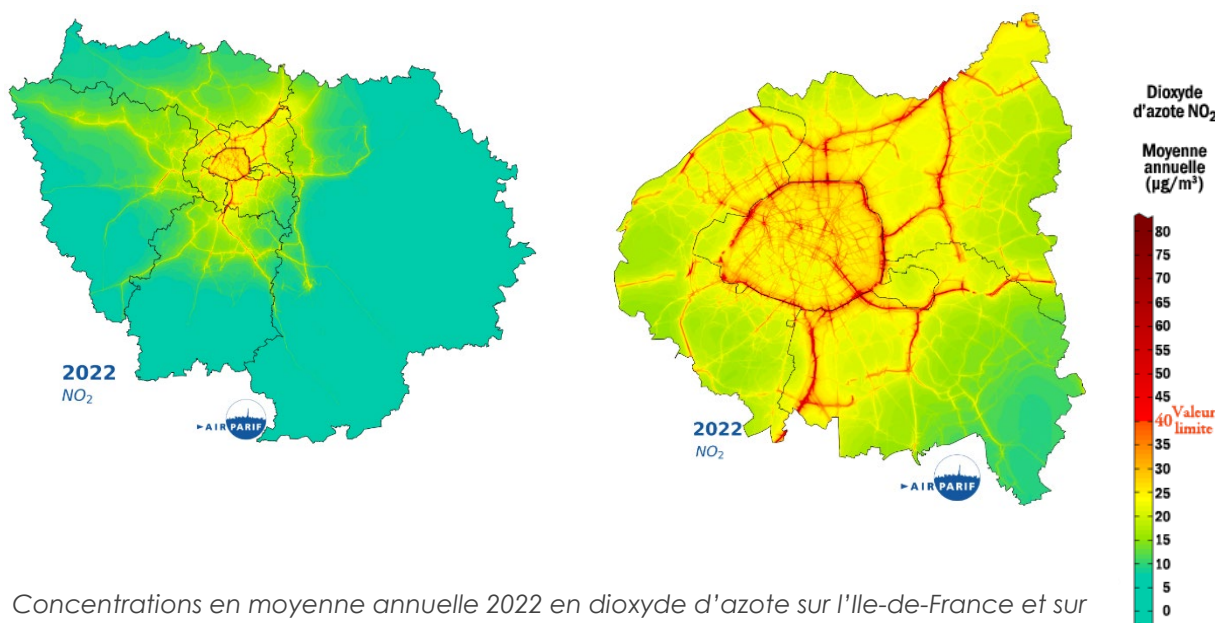
Airparif, association francilienne indépendante de surveillance et d'information sur la qualité de l'air, publie le bilan régional de l'année 2022. La qualité de l'air poursuit globalement son amélioration entamée depuis deux décennies : les niveaux de dioxyde d'azote et de particules continuent de diminuer. Cette amélioration doit toutefois être poursuivie au regard de la réglementation actuelle : 40 000 Franciliens respirent toujours un air dont les concentrations de dioxyde d'azote dépassent la valeur limite réglementaire française et européenne. De plus, l'évolution des connaissances scientifiques montre que la pollution de l'air a un impact sur la santé à des niveaux plus bas qu'estimés auparavant (Organisation mondiale de la santé, 2021). De ce fait, un renforcement de la réglementation européenne en matière de qualité de l'air est en discussion avec un projet d'abaissement des valeurs limites réglementaires en lien avec les nouvelles recommandations de l'OMS. En revanche, l'ozone, polluant de l'air et gaz à effet de serre, est le seul polluant réglementé qui continue à augmenter, soulignant la nécessité d'une approche conjointe de ces enjeux air et climat.

Les niveaux de pollution au dioxyde d'azote et aux particules fines ont baissé en Île-de-France en 2022, dans la continuité de la tendance nette constatée sur les vingt dernières années. Cette baisse est liée aux réglementations et aux actions complémentaires menées à l'échelle locale, nationale et européenne permettant la diminution des émissions de polluants de l'air en particulier de l'industrie et du trafic routier et du chauffage résidentiel et tertiaire. Cette baisse a également été favorisée par des conditions météorologiques globalement favorables à la dispersion de la pollution de l'air, ainsi qu'à des températures clémentes en période hivernale qui ont limité l'usage et donc les émissions du chauffage.

Le nombre de jours d'épisodes de pollution enregistré en 2022 est d'ailleurs le plus faible de l'histoire avec 10 jours. Les particules fines PM seraient toutefois à intégrer à cette procédure, telle que recommandée par le Conseil national de l'air et l'ANSES.

Une situation contrastée selon les polluants

Pour la première fois, aucun Francilien n'est exposé à un air dont la concentration dépasse la valeur limite réglementaire pour les particules PM₁₀ (40 µg/m³ en moyenne annuelle), contre moins de 1000 Franciliens concernés en 2021. Mais 40 000 Franciliens sont toujours exposés à un air dont les concentrations dépassent la valeur limite pour le dioxyde d'azote (40 µg/m³ en moyenne annuelle), contre 60 000 en 2021. En 2022, ces dépassements ont été intégralement situés dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, le long des principaux axes de circulation.



Concentrations en moyenne annuelle 2022 en dioxyde d'azote sur l'Île-de-France et sur Paris et sa petite couronne.

En revanche, pour l'ozone de basse altitude, polluant de l'air qui se forme par combinaison d'autres polluants en présence d'une forte chaleur et d'un fort ensoleillement, la situation continue de se dégrader avec un nombre de jours de dépassement de l'objectif de qualité en augmentation (120 µg/m³ sur 8 heures à ne pas dépasser). Cette hausse, constatée dans l'ensemble de l'hémisphère Nord, est en partie due au réchauffement climatique, qui entraîne une augmentation des périodes de fortes chaleurs favorables à l'apparition d'ozone de basse altitude dans l'air.

Des niveaux de polluants problématiques pour la santé humaine en Île-de-France

Malgré l'amélioration de la qualité de l'air pour pratiquement tous les polluants réglementés, leurs niveaux dépassent cependant toujours largement les seuils recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'ensemble de l'Île-de-France. Les seuils de l'OMS sont plus bas que les valeurs limites réglementaires françaises et européennes, car basés sur les connaissances scientifiques et sanitaires les plus récentes en matière d'impact des polluants de l'air sur la santé.

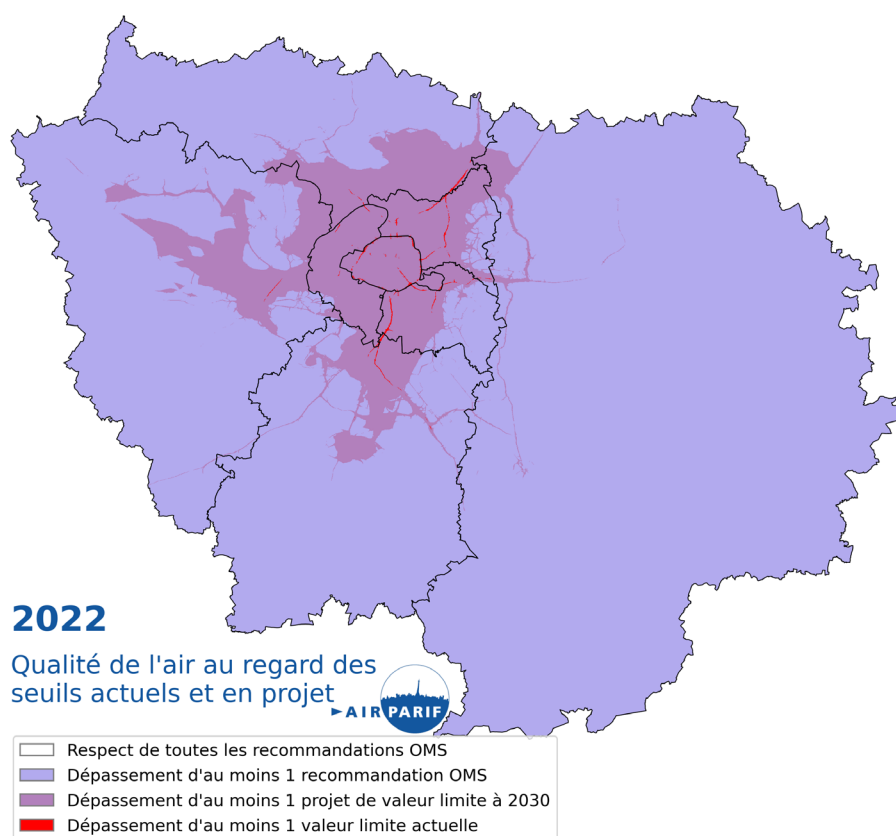
En 2022, les 12 millions d'habitants de la région Île-de-France ont été exposés à un air dont les concentrations en particules fines et en ozone de basse altitude dépassent les seuils recommandés par l'OMS et 11,5 millions de Franciliens pour le dioxyde d'azote. Conséquence, l'ORS-Île-de-France et Airparif ont estimé à [7 900 le nombre de décès prématurés évitables chaque année en Île-de-France](#) si les concentrations de polluants passaient sous les niveaux recommandés par l'OMS. Pour rappel, les particules fines impactent notamment le système cardio-vasculaire. L'ozone et le dioxyde d'azote altèrent principalement l'appareil respiratoire.

Prise en compte de nouvelles recommandations de l'OMS dans la réglementation : enjeu de la révision en cours de la directive européenne.

La [proposition d'abaissement des seuils des valeurs limites réglementaires en matière de pollution de l'air](#) de la Commission européenne en octobre 2022 vise à se rapprocher – sans les aligner

complètement - des recommandations de l'OMS. En 2022, près de 8 millions de Franciliens étaient concernés par des concentrations supérieures aux seuils proposés dans ce projet à atteindre pour 2030 (la proposition vise notamment à faire passer, à partir de 2030, la valeur limite annuelle pour les particules fines de 25 µg/m³ à 10 µg/m³, et pour le dioxyde d'azote de 40 µg/m³ à 20 µg/m³).

Ces réflexions vont de pair avec le Plan zéro pollution de la Commission européenne dans le cadre du Green Deal avec des objectifs de diminution à 2030 de 55% des décès anticipés liés à la pollution de l'air et de 25% des écosystèmes impactés par la pollution de l'air, dans le contexte plus large de la triple crise planétaire climat/biodiversité/pollution (ONU). D'autant que l'amélioration de la qualité de l'air apporte un co-bénéfice vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique (voir [Airparif dossier #07-08 : Pollution de l'air et changement climatique, une cause commune](#)).



En l'absence de valeurs limites pour l'ozone, seules les recommandations OMS sont prises en compte pour ce polluant.

En lien : bilan 2022 de la qualité de l'air en Île-de-France

Service Communication Airparif — Téléphone : 06 24 01 44 08
Nous écrire : <https://www.airparif.asso.fr/structure/contact-ecrire>
www.airparif.fr — suivez-nous sur les réseaux sociaux